

19° Corps d'Armée

GENDARMERIE NATIONALE

19° Légion

3° Compagnie

Section de Guelma

N° 404/2

OBJET : Néfra à la
Mine de l'Ouenza

Autorités auxquelles
le présent rapport a
été simultanément
adressé : Chef de la
19° légion (3 exemp.)
Chef d'Escadron- Cdt.
la Cie. (2 exemplaires)
Général Cdt. la Subdi-
vision.
Procureur de la Répu-
blique à Guelma .

Exécution des prescriptions des articles
52 et 53 du décret du 20 mai 1903

Guelma, le 5 Juillet 1928

RAPPORT du Lieutenant GOUTHURES, Commandant
la section de Guelma, sur une néfra à
la Mine de l'Ouenza

Le 3 Juillet 1928 , vers 9 h. 30 à la cessation
du travail une rixe a éclaté entre ouvriers kabyle
et indigènes du douar Beni-Barrar, travaillant à la
mine, à la suite soi disant d'une discussion surve-
nue entre un ouvrier kabyle, en état d'ébriété pa-
rait-il et un indigène du douar Beni Barbar insulté
grossièrement dans sa religion par ce kabyle .

Cet incident d'ailleurs paraît-être la consé-
quence de vieilles rancune existant depuis longtemps
entre les indigènes kabyles et arabes faisant par-
tie du personnel de la Mine . Ces vieilles rancunes
ont d'ailleurs provoqué certaines rixes à la mine
et au marché de l'Ouenza et qui ont fait l'objet
de procès-verbaux de la Gendarmerie .

Les faits se seraient passés de la façon sui-
vante. Après la discussion survenue entre les deux
antagonistes à proximité des chantiers, chacun re-
gagnait son camp et une à mi-heure plus tard plu-
sieurs indigènes prenant fait et cause pour leurs
compagnons respectifs, reprirent la discussion .
Un gardien de la mine qui essayait de les calmer
recevait des coups qui provoquaient des blessures
assez profondes à la tête. et à l'épaule .
A la suite des blessures reçues par ce gardien,
M. CONSTANT, chargé de la mine de la Sécurité
s'est porté sur les lieux de la rixe accompagné
de plusieurs gardiens . Il aurait rencontré en

un groupe de Kabyles qui avait réussi à capturer l'agré du gardien blessé, et qui le conduisait à la Direction de la Mine .

A ce moment un indigène du douar Beni-Barbar aurait été prévenir les gens du douar qu'un des leurs venait d'être tué à la suite d'une rixe . Il n'en fallait pas davantage. Immédiatement des indigènes à cheval armés accouraient et une bataille rangée s'engageait entre les indigènes du douar Beni-Barbar et les ouvriers kabyles de la Mine .

Au cours de cette achauffourée des coups de feu étaient tirés sans atteindre personne, mais les coups de batons et les jets de pierres pleuvaient, et 6 indigènes étaient légèrement blessés .

M. le Directeur de l'Exploitation de la Mine aidé du personnel européen intervenait et parvenait difficilement à séparer momentanément les antagonistes .

C'est alors que M. l'Adjoint spécial de l'Ouenza téléphonait à la gendarmerie de Clairfontaine et celle-ci lui faisait savoir que deux gendarmes de la brigade en tournée allaient arriver incessamment à la Mine . A leur arrivée vers 11 heures, ces gendarmes constataient une effervescence à proximité des chantiers, et 4 blessés leur étaient présentés .

M. CONSTANT chargé de la Sécurité à la mine, leur indiquait les présumés auteurs des coups et blessures soit 8 indigènes qui à l'approche des gendarmes s'enfuyaient sifôt vers les gorges du Mellègue .

Les gendarmes se mettaient à leur poursuite , avaient des coups de pierres et réussissaient néanmoins à s'emparer de 4 d'entre eux. Au cours de cette poursuite le gendarme CHARAVIN était légèrement blessé par une pierre au dessus du genou gauche (blessure sans gravité)

Le gendarme CHARAVIN a pu distinguer très nettement son agresseur qui se trouvait à 15 mètres de lui, qui était appelé par ses coreligionnaires sous le nom de BERKACEM et qui en outre portait un cache poussière gris .

Des indigènes du douar Beni-Barbar une centaine environ, venaient encore à la rescousse . En présence de cette attitude menaçante, les gendarmes sont retirés en amenant les 4 indigènes dont ils s'étaient rendus maîtres .

Le gendarme CHARAVIN et M. l'Adjoint spécial de l'Ouenza prévenaient aussitôt M. l'Administrateur de la Commune Mixte de Morsott lequel était avisé également par mes soins .

Le Chef de Brigade de Clairfontaine avec deux autres gendarmes venaient également sur les lieux . Dans l'après-midi, M. BOST adjoint administrateur de la C.M. de Morsott arrivait avec l'automobile de la commune et 4 cavaliers .

J'ordonnais au Chef de brigade de Gambetta de se rendre immédiatement à cheval au douar Beni-Barbar, douar surveillé par Gambetta, et qui se trouve à la limite de la brigade de Clairfontaine, dans la commune mixte de Souk-Ahras .

L'agresseur du gendarme CHARAVIN qui avait réussi à prendre la fuite a été arrêté le 4 matin par le Garde champêtre du douar Beni-Barbar sur les ordres donnés par le Caïd de ce douar envoyé sur les lieux .

M. l'Administrateur adjoint de la C.M. de Souk-Ahras ainsi que moi-même nous sommes rendus également sur les lieux .

D'après les renseignements obtenus par M. l'Administrateur adjoint de la C.M. de Morsott et par moi-même, il résulte nettement qu'il s'agit d'une rixe ayant revêtu un caractère assez grave, mais dont les causes ne paraissent nullement avoir compromis la sécurité de la région .

Cette opinion est partagée d'ailleurs par le Directeur de la Mine d'Ouenza et par son personnel .

Cette affaire est définitivement terminée. Elle a revêtu le caractère de la néfra, c'est-à-dire une rixe spontanée provoquée par un incident, dû d'abord à la vieille rancune qui existe entre

ouvriers de la Mine d'origine et de mœurs nettement différentes, ensuite à une cause que l'Administration et les services chargés de la Sécurité ne pouvaient prévoir .

M. le Directeur Général de l'Ouenza qui se trouvait à la mine m'a dit qu'une néfra avait également eu lieu en 1907 à l'Ouenza entre Tripolitains, kabyles et arabes, mais qu'elle avait revêtu un caractère de gravité bien plus grave que celle d'aujourd'hui . Mêmes causes : rivalités et rancunes entre les ouvriers d'origines et de mœurs différentes .

Une enquête est ouverte par la Gendarmerie de Clairfontaine d'une part, et concurremment par M. l'Administrateur de la commune mixte de S/Arhas et la gendarmerie de Gambetta, pour le douar Beni-Barbar d'autre part .

Deux arrestations ont été pour le moment maintenues par la gendarmerie de Clairfontaine .

signé : Gouthures